

[Text]

I am, of course, well aware of the many political and policy considerations which must accompany all new initiatives relating to the native population.

• 1630

I intend, however, to raise this whole area with my colleague, the Minister of Indian and Northern Affairs, to ensure that a more concerted approach to progress is taken.

I do not want to suggest, by presenting this grim example, that all areas presented such a serious picture. I can mention, for instance, a very positive response to the *Obstacles* report: the Department of Communications work in regard to captioning services for hearing-impaired persons.

There are, therefore, examples of both creativity and inactivity in the responses of government departments. It is because of the unevenness of progress that the whole idea of a strategy and returning to Parliament in June with a specific timetable is so critical.

I know that in the work which takes place in the months ahead the word "access" will be of the utmost importance. We need to ensure access by disabled persons and their organizations to each policy area that can open opportunities for true self-determination, autonomy, and full participation in Canadian society.

I must say in this regard that the event that took place in Calgary on April 10 is important. I am referring to the official opening of the Walter Dinsdale Disability Information Service Centre of Canada. I had the honour to participate in the official opening of the centre, which is located at the University of Calgary. The centre recognizes the sterling qualities of Walter Dinsdale as an advocate on behalf of disabled persons and as a human rights activist.

By the way, my colleague, Mr. Halliday, was with us in Calgary, and a lot of other people. It was, I think, a tremendous experience to inaugurate the first information centre in Canada for disabled persons.

The two-year developmental project will create a unique Canadian disability information system. In practical terms, the goal of the centre is to provide better information on a wide variety of disabilities and related services to a greater number of people than has ever been possible to this point.

Je vois s'établir des rapports dynamiques entre moi-même, en tant que ministre responsable de la condition des personnes handicapées, et ce Sous-comité dont le mandat rejoint nettement ma responsabilité. En ma qualité de ministre responsable, je serai leur porte-parole au sein du Cabinet et je saurai défendre activement leurs droits. Ce rôle m'amènera, par exemple, à proposer des modifications à la Loi sur

[Translation]

Inutile de dire que je suis bien conscient des nombreuses considérations, tant au niveau politique qu'au niveau des principes, dont il faudrait tenir compte chaque fois qu'on prend une initiative en faveur de la population autochtone.

Je compte, toutefois, aborder toute cette question auprès de mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, pour que nous puissions, par un effort concerté, réaliser des progrès intéressants.

Mais n'allez pas croire que tous les domaines se traduisent par d'aussi sombres données. Je puis vous citer, par exemple, une réponse très positive qu'a reçue le rapport *Obstacles*—je songe ici aux efforts du ministère des Communications pour établir un centre d'adaptation de documents audio-visuels.

Les ministères du gouvernement ont donc répondu tantôt par des élans de créativité, tantôt par une certaine inactivité. C'est parce que les progrès se font de façon inégale qu'il est si important de concevoir une bonne stratégie qui se tienne et de présenter au Parlement en juin un calendrier bien détaillé des mesures que nous comptons prendre.

Je sais que la réflexion des prochains mois s'articulera, en tout premier lieu, autour de la notion de «accès». Nous devons faire en sorte que les Canadiens handicapés, et les organisations qui les représentent, puissent véritablement avoir accès à chaque domaine d'activité qui leur ouvrira les portes de l'autodétermination, de l'autonomie et de la pleine participation à la vie de la société canadienne.

Je dois dire, à ce sujet, que Calgary fut le théâtre, le 10 avril, d'une réalisation importante. Je veux parler ici de l'inauguration officielle du centre d'information Walter Dinsdale pour les personnes handicapées. J'ai eu l'honneur d'être présent lors de l'inauguration officielle de ce centre, qui se trouve à l'Université de Calgary. Ce centre consacre, en quelque sorte, les grandes qualités de Walter Dinsdale qui s'est fait l'apôtre des personnes handicapées et le champion des droits de la personne.

A propos, mon collègue, M. Halliday, faisait partie de notre délégation à Calgary avec de nombreuses autres personnes. C'était une expérience extraordinaire que d'inaugurer le premier centre d'information au Canada pour les personnes handicapées.

Ce projet, dont la période de croissance s'étendra sur deux ans, va doter le Canada d'un système d'information unique sur les questions liées à l'incapacité. Sur le plan pratique, le centre a pour but de donner à un plus grand nombre de gens une information plus abondante que jamais sur les divers types de limitation fonctionnelle et sur les services offerts aux personnes handicapées.

I see the potential for a dynamic relationship developing between myself, as the Minister responsible for the Status of Disabled Persons, and this sub-committee, with its very clearly related mandate. As Minister responsible for the Status of Disabled Persons, I will be an advocate within Cabinet for disabled persons, and an active promoter of their rights. My advocacy role will include, for example, promoting changes to